

Feb 19 2024 / 10h 10 / 2024 / 10h 10 / 2024 / 10h 10 / 2024

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
RÉGION DE L'OUEST
DÉPARTEMENT DE LA MENOUA
COMMUNE DE DSCHANG
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
B.P. 169 DSCHANG
Tél: 00237.233.45.11.38 233.45.10.48 / 677.74.29.06
Site Web: www.commune-dschang.org
E-mail: info@commune-dschang.org



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
WEST REGION
MENOUA DIVISION
DSCHANG COUNCIL
GENERAL SECRETARY
PO Box 169 DSCHANG
Phone: 00237.233.45.11.38 233.45.10.48 / 677.74.29.06
Website: www.commune-dschang.org
E-mail: info@commune-dschang.org

DECISION D'ATTRIBUTION N°06/D/AC/CD/SG/2024
PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
N° 06/AONO/C.DS/SG/CIPM/2024 DU 02/01/2024
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A USAGE
COMMERCIAL AU LIEU-DIT « MARCHE B » DE LA VILLE DE DSCHANG,
DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST
« EN PROCEDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2024.

Le Maire de la Commune de Dschang
(Autorité Contractante)

- Vu la constitution ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation, et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les Services Déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°000028/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de monsieur **KEMLEU TCHABGOU Jacques Gabriel** aux fonctions de Maire de la Commune de Dschang à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 ;
- Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution de budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
- Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 06/AONO/C.DS/SG/CIPM/2024 du 02/01/2024 pour l'exécution des travaux de construction d'un bâtiment à usage commercial au lieu-dit « Marché B » de la ville de Dschang ;
- Vu le Procès-verbal n° 45/PV/CDS/SG/CIPM/2024 du 31 Janvier 2024 portant dépouillement des offres ;
- Vu le rapport d'analyse des offres en date du 1^{er} Février 2024 ;
- Vu la proposition d'attribution du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dschang du 1^{er} Février 2024 .

DECIDE :

Article 1^{er} La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert sus visé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
TOJEL CONSTRUCTION B.T.P SARL BP: 2317 YAOUNDÉ TÉL. : 699 73 87 78	49 920 000 FCFA	04 Mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS :

- Préfecture / Menoua ;
- Adjoints Maires ;
- Présidents Commissions
- ARMP (pour publication) ;
- MINMAP / Menoua ;
- MINEPAT / Menoua ;
- MINDDEVEL / Menoua ;
- PCIPM / Menoua ;

Dschang, le **13 FEV 2024**
LE MAIRE,

Le Maire